

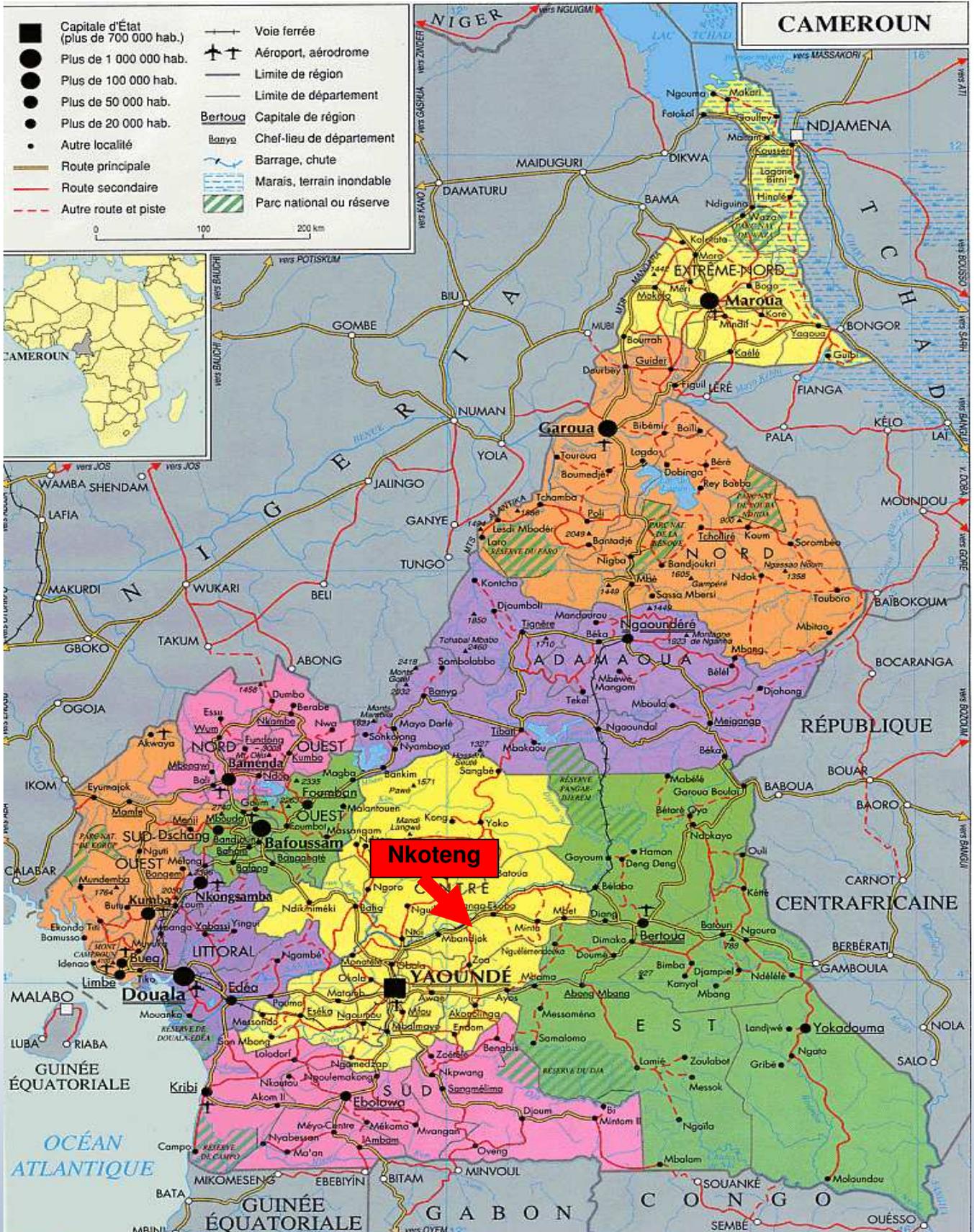


BP : 22 MBANDJOCK
TÉL : 00 237 99 72 46 76
FAX : 00 237 22 22 48 73
E-MAIL : mairiedenkoteng@yahoo.fr

Monographie de la Commune de NKOTENG



Carte du Cameroun



Sommaire	
Sigles et abréviations.....	3
Carte du Cameroun.....	4
Message du Maire.....	5
Avant-propos.....	6
Première partie : Présentation du cadre institutionnel.....	7
Introduction.....	7
Situation géographique.....	7
Données administratives	7
Organe exécutif.....	7
Organe délibérant.....	8
Historique des responsables à la tête de la commune de Nkoteng.....	8
Les moyens d'action de la mairie.....	8
Les services administratifs existant à Nkoteng	10
Les structures socioéconomiques d'encadrement des populations.....	12
Deuxième partie : Présentation générale de la commune de Nkoteng	14
Le milieu physique.....	14
le relief	14
Le sol et la faune.....	14
Le climat	14
L'hydrographie.....	14
La faune.....	14
Le milieu humain	15
Bref aperçu historique	15
Démographie	15
Organisation sociale.....	16
Troisième partie : Etat des lieux prospectif	19
Economie locale.....	19
Agriculture : Atouts et contraintes.....	19
L'élevage : Atouts et contraintes.....	22
La pêche : Atouts et contraintes	23
L'artisanat : Atouts et contraintes.....	24
L'industrie : Atouts et contraintes.....	25
Les infrastructures et équipements de loisir.....	26
Le tourisme.....	26
Santé et infrastructures sanitaires.....	28
Urbanisme et habitat.....	30
Education et infrastructures scolaires.....	33
Transport et communication.....	39
Annexe.....	42
Bibliographie.....	43
Liste des personnes rencontrées.....	44
Ont participé à la réalisation de la monographie.....	45
Conseil municipal de la mandature 2007 - 2012.....	46
Conseil municipal de la mandature 2002 - 2007.....	47
Conseil municipal de la mandature 1996 - 2002.....	48
Liste des GIC de l'Arrondissement de Nkoteng actifs dans l'agriculture.....	49
Présentation de l'ONG Arc-En-Ciel.....	50

Sigles et abréviations

CES : Collège d'Enseignement Secondaire

CAC : Centimes Additionnels Communaux

CAMSUCO: Cameroon Sugar Company

CGT Liberté: Confédération Générale des Travailleurs

CMA : Centre Médical d'Arrondissement

COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit

COSA: Comité de Santé

COSADI : Comité de Santé du District

CSI : Centre de Santé Intégré

CSTC : Confédération Syndicale des Travailleurs Camerounais

CVC R et T : Comité Villageois de Concertation de Racines et Tubercules

EP : Ecole Publique

FEICOM : Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale

GIC : Groupes d'Initiative Commune

M.D.R. : Mouvement pour la Défense de la République

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

O.N.E.L : Observatoire National des Elections

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PNVRA : Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole

R.D.P.C. : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais

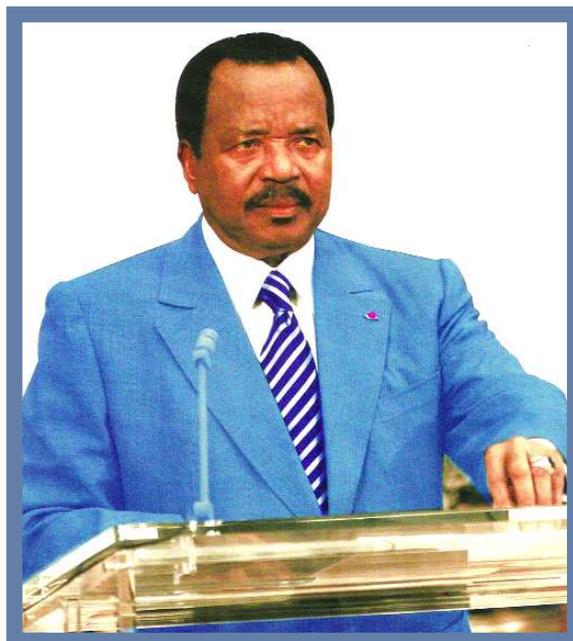
S.AR/SM : Section Artisanale Rurale/Section Ménagère

SDF : Social Democratic Front

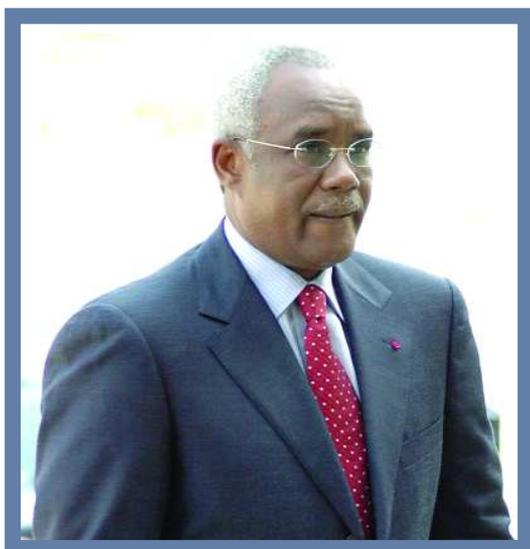
SOSUCAM : Société Sucrière du Cameroun

U.P.C : Union des Populations du Cameroun

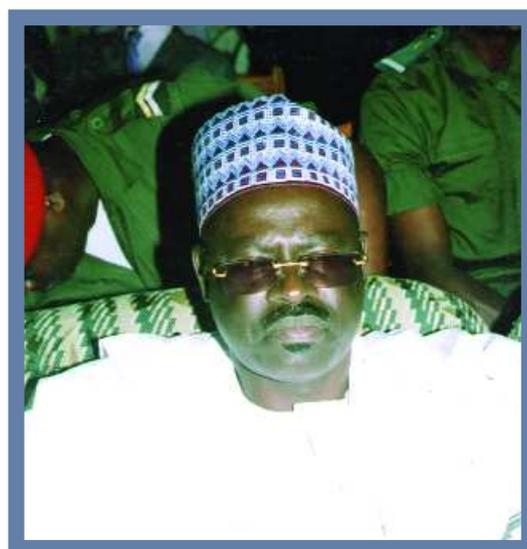
USLC : Union des Syndicats Libres du Cameroun



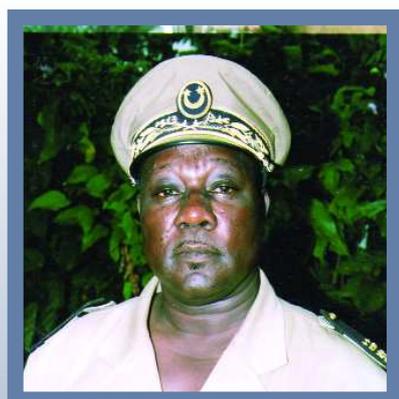
Son Excellence Paul BIYA
Président de la République du Cameroun



SE M. MARAFAT Hamidou Yaya
Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration
Territoriale et de la Décentralisation



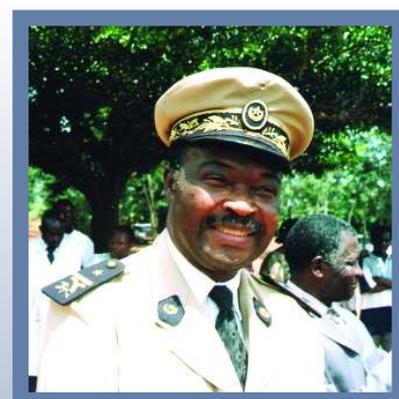
KOUMPA Issa
Gouverneur de la Région du Centre



BELLO Léonard
Préfet de la Haute Sanaga



NGOURANG Etienne Prosper
Maire de Nkoteng



NGUELE Jean Marie
Sous-préfet de Nkoteng

Les élus de la Commune de Nkoteng (Classés par ordre alphabétique)



AKOUMA Paulin



BEKONO N. Benoît



BESSALA Joseph



BLACKWE DIMESNA



BLUM Pierre A. Désiré



EBA'A N. Maximilien



EMA'A OLINGA



EMINI Emmanuel



KANGA Esaïe



LAM Albert



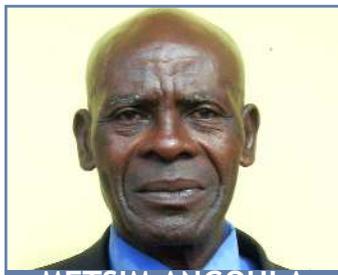
MAGNE Madeleine



MANFOURA TABENE



MESSINA B. Elise



METSIM ANGOULA



MIMOUNA



MVOUGNO NGOLA



MVOYEME BIYELE



NDJENKOUBA BADJA



NDONGO N. Raoul



NGALE Henriette



NGO YOGO



NGWEM Honoré



NZOCK M. Charles



TSALA TSALA Vincent



Le mot du Maire de la Commune de Nkoteng

Mesdames et messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter la commune de Nkoteng à travers la monographie que vous tenez entre vos mains. Depuis quelques années, sous l'impulsion de Son Excellence Paul BIYA, Président de la République, le Cameroun est résolument engagé dans une politique de Décentralisation où certaines compétences jusqu'à centralisées au niveau de l'Etat sont transférées aux collectivités locales. Celles-ci ont pour mission de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif en vue de l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations.

Si la politique de décentralisation constitue l'un des axes majeurs de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté et de la Relance de la Croissance, la problématique de la mobilisation des ressources au profit des Collectivités Territoriales Décentralisées demeure une grande préoccupation pour le Gouvernement Camerounais. Il appartient à chaque Collectivité Territoriale Décentralisée d'identifier les potentialités locales pour les valoriser, de rechercher les voies et moyens pour diversifier ses sources de revenus et de créer des conditions susceptibles de favoriser l'établissement des nouveaux partenariats. Dans cette optique, le nouvel Exécutif communal de Nkoteng entend permettre à sa collectivité locale de remplir pleinement sa mission. Pour y parvenir, il a lancé un vaste programme pour contribuer à réduire durablement la pauvreté. La réalisation de ce programme nécessitera le concours de tous les partenaires à divers niveaux. A priori, elle exigera de toutes les parties prenantes une meilleure connaissance du contexte et des réalités locales. La présente monographie répond à cette exigence, car elle permet de connaître la commune de Nkoteng avec ses potentialités et ses contraintes. A ce titre, en tant qu'outil d'aide à la décision, il constitue une bonne référence.

Ce document s'adresse d'abord aux élus locaux de Nkoteng qui ont pour mission de concevoir et de mettre en œuvre toutes les actions visant la promotion et le développement socioéconomique des populations de cette commune. En dehors de ceux-ci, il s'adresse aussi aux agents communaux, aux planificateurs des actions de développement, à tous les acteurs intervenant dans la commune de Nkoteng et aux potentiels partenaires. Je voudrai terminer en remerciant tous les partenaires qui nous ont apporté leur précieux appui pour la réalisation de cet important document.

*NGOURANG Etienne Prosper
Maire*

Avant-propos

A la faveur du double scrutin municipal et législatif du 22 juillet 2007, un nouvel Exécutif communal conduit par Monsieur NGOURANG Etienne est arrivé aux affaires à la commune de Nkoteng. Cet exécutif a placé sa mandature sous le signe du social. Pour y parvenir, il veut donner des réponses concrètes aux problèmes quotidiens des populations concernant l'accès aux services sociaux de base.

Dès le départ, Monsieur NGOURANG Etienne, maire de Nkoteng a voulu se doter d'un document de présentation contexte territorial dans lequel il compte inscrire son action pour mieux l'adapter aux objectifs poursuivis et aux attentes des populations. D'où l'idée de faire un état des lieux à travers une monographie de présentation de la commune avec ses potentialités et ses contraintes. Ce document constitue une base de travail susceptible d'apporter un éclairage à tout débat relatif à l'avenir de la commune de Nkoteng.

En tant qu'un outil d'aide à la décision, ce document s'adresse d'abord aux élus locaux de Nkoteng qui ont pour mission de concevoir et de mettre en œuvre toutes les actions visant la promotion et le développement socioéconomique des populations de cette commune. Il permet à toute l'équipe municipale de mieux connaître leur territoire. En dehors de ceux-ci, il s'adresse aussi à tous les acteurs intervenant à Nkoteng ou désireux de le faire et aux potentiels partenaires de la commune.

Enfin, cette monographie est aussi un outil de communication, un outil de développement et de promotion de la commune de Nkoteng auprès du grand public.

Pour la réalisation de ce document, le maire de Nkoteng a fait appel à son partenaire technique et social, l'ONG Arc-En-Ciel, est une organisation non gouvernementale spécialisée sur les questions de la décentralisation, du développement local et de la coopération décentralisée.

Nous remercions chaleureusement tous ceux et celles que nous avons rencontrés lors des enquêtes de terrain, formelles ou informelles, pour leur disponibilité et leur coopération. Nous ne pouvons tous les nommer, et ils comprendront. Car la liste serait longue et nous pourrions frustrer d'autres par omission. Qu'ils trouvent ici le témoignage de notre gratitude.

Nous saluons aussi l'engagement et le professionnalisme de tous les collègues qui ont mené les enquêtes de terrain pour récolter des précieuses informations, malgré les conditions de travail difficiles. Deux autres collègues avaient délaissé leurs activités pour relire nos textes, faire des suggestions et nous seconder.

Enfin, nous reconnaissons que toutes les informations contenues dans la présente monographie n'ont pas la prétention d'être exhaustives. C'est pourquoi, ce document pourra être mis à jour régulièrement pour l'enrichir.

*Guy TALLY OSONO
Coordinateur
ONG Arc-En-Ciel*

PREMIÈRE PARTIE

Présentation du cadre institutionnel

Introduction

Jadis simple petit village de transit, simple lieu de repos qui accueillait de nombreux voyageurs en route vers la région de l'Est ou en provenance de l'Est à destination de Yaoundé ou de l'Ouest, Nkoteng est devenu une petite ville cosmopolite de campagne. Aujourd'hui encore, Nkoteng garde sa tradition de ville d'accueil et de transit.

1.1. La situation géographique

La commune de Nkoteng est située dans le Département de la Haute-Sanaga, Arrondissement de Nkoteng, à 136 km au Nord-Est de la ville de Yaoundé, la capitale administrative et politique de la République du Cameroun, sur la route nationale N° 1 non encore bitumée. La commune de Nkoteng couvre une superficie de 2250 km², avec une population estimée 22.575 habitants. Cette population est inégalement répartie sur le territoire communal. Elle est plus concentrée dans la zone industrielle et au centre urbain. La commune de Nkoteng est limitée au Nord par l'Arrondissement de Nanga-Eboko, au Sud par l'Arrondissement de Mbadjock, à l'Est par le District de Lembé-Yezoum et à l'Ouest par le Département du Mbam et Kim à travers une frontière naturelle qu'est le fleuve Sanaga qui coule à peine à 2,5 km du centre urbain de Nkoteng. La commune de Nkoteng compte 18 villages, tandis que son chef-lieu, la ville de Nkoteng, est subdivisé en 11 quartiers urbains.

1.2. Données administratives

La commune de Nkoteng est née de l'éclatement des communes de Nanga-Eboko et de Mbandjock, par décret N° 92 / 127 du 26 juin 1992, du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA. C'est une collectivité publique décentralisée constituée d'un organe exécutif et d'un organe délibérant. Le tout premier conseil municipal de

Nkoteng a été mis en place à partir de 1996 après les élections.

L'ORGANE EXÉCUTIF

L'organe exécutif comprend le Maire et ses deux adjoints tous élus au sein du Conseil Municipal pour un mandat de cinq ans renouvelables. L'Exécutif municipal actuel est dirigé par une équipe issue du double scrutin législatif et municipal du 22 juillet 2007. Il est constitué ainsi qu'il suit:

- Monsieur NGOURANG Etienne, Maire ;
- Madame MESSINA BILOUNGA Elise, 1er Adjointe au Maire;
- Monsieur LAM Albert, 2e Adjoint au Maire.

Cet exécutif communal a été installé dans ses fonctions, le 20 septembre 2007. Le maire et ses adjoints sont assistés dans leur tâche par deux fonctionnaires : le Secrétaire Général et le Receveur Municipal.

L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Le Conseil municipal qui est l'organe délibérant de la commune de Nkoteng compte actuellement 25 membres élus au suffrage universel, tous issus du parti au pouvoir, le RDPC. Le Conseil Municipal élabore le plan d'action et vote le budget au cours d'un conseil ordinaire convoqué par l'exécutif communal. Le maire de la commune ainsi que ses adjoints en sont issus. Le conseil municipal de Nkoteng est le reflet des composantes sociologies de la population de la commune, caractérisée par une diversité ethnique. Le Conseil Municipal a constitué en son sein trois commissions à savoir :

- La commission des finances
- La commission des grands travaux
- La commission des affaires sociales

1.3. Historique des responsables municipaux à la tête de la Commune de Nkoteng

Période	Maire	1 ^{er} Adjoint au Maire	2 ^e Adjoint au Maire
1996 - 2002	ABANDA MEKE Daniel	TSALA BINA André	HOUTON Paul
1997 - 2002	ABANDA MEKE Daniel	TSALA BINA André	KIDANDI KITMO
2007 - 2012	NGOURANG Etienne	MESSINA BILOUNGA Elise	LAM Albert

LES MOYENS D'ACTIONS DE LA MAIRIE

La mairie de Nkoteng dispose d'un bâtiment qui abrite les différents services municipaux. Outre l'Hôtel de ville, le sommier immobilier de la mairie est constitué de :

- Bâtiment commercial de 10 stands (Centre Commercial);
- Hangar de 12 comptoirs (Marché de Nkoteng) ;
- Logement du Secrétaire Général (Quartier Lotissement);
- Gare routière (Quartier Lotissement) ;
- Tribune des Fêtes (Quartier Lotissement) ;
- Tribune des Spectacles (Quartier Bambou, en face de Temple bar) ;
- Le bâtiment de la Propharmacie Communale abritant la Maternité (Centre Commercial) ;
- Bureau du médecin (Centre Commercial) ;
- Bâtiment loué à l'Etablissement La Régionale (Centre Commercial) ;
- Abattoir (Quartier Mendibi) ;
- Boucherie (Marché de Nkoteng) ;
- Ancienne Tribune transformée en salle de classe (Quartier Administratif) ;
- Maison à deux appartements avec dépendances (Quartier Biloné) ;
- Un Rond point monté par une enseigne lumineuse (Carrefour du Centre Commercial).

LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA MAIRIE DE NKOTENG SONT :

- Le Secrétariat Général ;
- L'Etat-civil ;
- La recette municipale ;
- Le Secrétariat Informatique.

La mairie de Nkoteng emploie un personnel dont l'effectif s'élève à 29 agents repartis ainsi qu'il suit :

- Personnel d'appui : 02 agents ;
- Contractuels communaux : 01 agents ;
- Agents décisionnaires : 12 agents ;
- Agents temporaires : 14 agents.

LE BUDGET COMMUNAL

Le budget communal est voté par les conseillers municipaux afin de permettre à l'Exécutif de remplir ses missions, notamment en matière d'investissements et de la recherche du bien-être social. Ce budget est composé des recettes de fonctionnement et d'investissement qui sont alimentées par les C.A.C. et les taxes directes. Pour le compte de l'exercice 2008, le budget de la commune de Nkoteng s'équilibre en recette et en dépenses à la somme de 258.217.027 Fcfa (deux cent cinquante-huit millions deux cent vingt-sept mille vingt-sept Fcfa). Soit une augmentation de 47.615.753 Fcfa en valeur absolue et 22 % en valeur relative, par rapport à l'exercice précédent.

Rubriques	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	257.867.027	114.064.027
Investissement	350.000	114.150.000
Total	258.217.027	258.217.027

L'enveloppe accordée aux investissements s'accroît chaque année, car les chantiers à réaliser sont nombreux et importants, notamment dans le domaine de l'électrification rurale et de l'hydraulique villageoise.

Le parc de matériel roulant est constitué de :

- Un camion benne Toyota 6000 ;
- Un pick-up ;
- Une Toyota Land Cruiser.



Vue de l'Hôtel de ville de Nkoteng



1.4. Les services administratifs existant à Nkoteng

Avec son statut d'arrondissement du même nom, la ville de Nkoteng héberge quelques services déconcentrés de l'Etat à travers les délégations d'arrondissement. Il s'agit de :

Département ministériel/Tutelle	Services opérationnels à Nkoteng		Observations
	Services publics	Structures privées	
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	- Sous-préfecture - Mairie - Chefferies traditionnelles (des villages et des quartiers)	- Société de gardiennage Eagle Security - Société de gardiennage SACOP	Représentation d'Arrondissement de l'O.N.E.L
Ministère des Affaires Sociales	- Délégation d'arrondissement de Nkoteng - Centre social de Nkoteng		
Ministère de la Défense	- Escadron mobile N°14 - Brigade territoriale		
Ministère des Finances et du Budget	- La Perception - Recette Municipale - Brigade mobile des Douanes	Les établissements de la micro-finance : - La Régionale (coopec) - Express Union (transfert d'argent) - Alpha Fund (coopec) - CCEY Fund (coopec)	La Régionale offre des services de transfert de fonds à l'international via Western Union
Ministère de la Santé Publique	- Hôpital de District (CMA de Nkoteng)	- Hôpital Baptiste - Hôpital de la SOSUCAM - Propharmacie Kayliah	
Ministère de la Justice		- Etude de Maître ONANA Zéphyrin (Huissier de Justice)	
Ministère des Forêts et de la faune	- Poste forestier de Nkoteng	Société forestière SITAF	
Ministère de la communication			- Antennes des opérateurs MTN et Orange - Correspondant de CAMNEWS
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle		4 syndicats : - CSTS (Bourse du travail) - USLC - CGT CAP Liberté - CSAC	
Ministère de l'Education de Base	- Délégation d'arrondissement - Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base	Des écoles privées	
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	- Délégation d'Arrondissement - Poste phytosanitaire - PNVRA	De nombreux GIC	
Ministère de l'Eleavage, des Pêches et des Industries Animales	- Délégation d'arrondissement		
Ministère de l'Eau et de l'Energie		- AES SONEL	

Département ministériel/Tutelle	Services opérationnels à Nkoteng		Observations
	Services publics	Structures privées	
Ministère des Transports	- Gare routière Municipale de Nkoteng	- Agence de Voyage Alliance Voyages	
Ministère de la Jeunesse	Centre de Jeunesse et d'Animation de Nkoteng		
Délégation Générale à la Sûreté Nationale	- Commissariat Spécial - Poste de sécurité publique		

1.5. Les Structures socioéconomiques d'encadrement des populations

Les acteurs que nous avons identifiés ont été classés en deux grandes catégories suivantes :

- Les organisations de la société civile : Les associations culturelles, les associations ou ONG de développement, les syndicats, les Comités de santé, les GIC, les Unions des GIC, les comités de développement, les associations des parents d'élèves et d'enseignants ;
- Les partis politiques.

LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC)

Nous avons pu classer les OSC en quatre grandes catégories à savoir :

- Les Comités de santé :

La commune de Nkoteng compte un Comité de Santé (COSA) à Nkoteng.

- Les syndicats :

4 organisations de ce type ont été répertoriées à Nkoteng. Il s'agit de la CSTS (Bourse du travail), de l'USLC, de la CGT CAP Liberté et de la CSAC.

- Les GIC, les Unions des GIC et les Coopératives :

Dans l'Arrondissement de Nkoteng, nous avons recensé 30 GIC. Ils sont actifs dans divers domaines tels que l'agriculture, l'élevage, la santé, l'habitat, l'exploitation forestière, etc. 4 coopératives d'épargne et de crédit (Coopec) sont actives à Nkoteng.

- Les associations socioculturelles

Nous avons identifié 29 organisations communautaires de base (tontines, associations des femmes, associations des jeunes, associations des ressortissants qui sont des regroupements socioculturels et de solidarité, à base ethnique) sont opérationnelles. Il convient de citer aussi l'Amicale des Chefs traditionnels de 3e degré de l'Arrondissement de Nkoteng.

- Les associations locales, les ONG de développement, les organisations de la société civile

- L'ONG Arc-En-Ciel
- L'association Ensemble contre le VIH/SIDA à la SOSUCAM et ses environs (ECOVISSO) créée au sein cette société.

LES PARTIS POLITIQUES

Au plan politique, malgré la diversité de leurs opinions politiques, les populations de Nkoteng vivent dans une cohabitation multipartite paisible. Les libertés d'opinion sont respectées. Nul n'est inquiété en raison de son appartenance politique. Plusieurs partis politiques sont représentés à savoir le R.D.P.C, le S.D.F, l'U.P.C et le M.D.R.

PHOTO

PHOTO

DEUXIÈME PARTIE :

2. Présentation générale de la Commune de Nkoteng

2.1. Le milieu physique

2.1.1. LE RELIEF

La commune de Nkoteng se situe à une hauteur comprise entre 650 et 700 mètres d'altitude. Son relief est semblable à un plateau à proximité des chaînes de montagnes telles que le mont Angouma (1350 m) ou encore le mont Elap (960 m).

2.1.2. LE SOL ET LA FLORE

Le sol est riche et meuble, propice à une agriculture diversifiée. La flore est essentiellement constituée de savane arbustive qui occupe les $\frac{3}{4}$ de la superficie totale, le reste étant couvert de forêt. Les essences de bois précieux qu'on y trouve sont l'Iroko, le Padouk, le Movingui, le Bolonga, l'Ayous Bosset, le Bété et dans une moindre mesure le Sapelli Aniegré. Cette forêt regorge aussi des produits non ligneux tels que le rotin, des nombreux fruits sauvages.

2.1.3. LE CLIMAT

Le climat de la commune de Nkoteng est de type subéquatorial forestier, alternant deux saisons sèches et deux saisons de pluies. La grande saison des pluies couvre les mois de septembre à décembre tandis que la petite saison des pluies s'étend de la mi-mars à la mi-juin. La grande saison sèche va de janvier à mars, alors que la petite saison sèche se situe de juin à mi-septembre. Les températures moyennes annuelles oscillent entre 22°C et 28°C. La pluviométrie se situe entre 1600 mm et 2000 mm.

2.1.4. L'HYDROGRAPHIE

L'hydrographie de la commune de Nkoteng est riche et variée. La commune est drainée par le fleuve Sanaga (le plus long du Cameroun long de 918 Km, ponctué de chutes dont le plus célèbres est Nachtigal à Batchenga), ainsi que par plusieurs rivières moyennes et ruisseaux. Parmi les plus importantes, nous pouvons citer : Tédé, Yingnang, Sélé, Mendibi, Evi'i et Banga. Nous relèverons aussi la présence de plusieurs sources non aménagées et des lacs propices la pisciculture.

2.1.5. LA FAUNE

La faune terrestre vivant dans la forêt de Nkoteng comporte :

- Des primates : le gorille, les singes magistrats, le chimpanzé, les céphalophes à dos noir, etc. ;
- Des mammifères : le buffle, les grandes antilopes, l'hip-

- popotame, la biche, le porc-épic, le lièvre, etc. ;
- Des reptiles : on peut citer les serpents (la vipère, le mamba vert, le boa), les lézards, le varan, le pangolin géant, le crocodile, etc. ;
- Des insectes : les papillons, les chenilles, les criquets, les mille pattes, les termites, les escargots, etc. ;
- Des rongeurs : rats, le hérisson, le rat palmiste, l'écureuil, etc. ;
- Des oiseaux : la perdrix, le toucan, le perroquet, le corbeau, etc. ;

Certaines espèces sont intégralement protégées. L'Etat met tous les moyens en œuvre pour combattre le braconnage. La chasse est pratiquée par les populations selon les techniques traditionnelles de piège. Certains utilisent néanmoins des armes à feu. La faune aquatique est aussi riche de plusieurs espèces de poissons de fleuve et d'eau douce tels que le carpe, le silure, le poisson vipère.

2.2. Le milieu humain

2.2.1. BREF APERÇU HISTORIQUE

Les anciens racontent que, lorsque le chef ETOA EBOGO cherchait un nouveau site pour implanter son village, il envoya ses notables à travers la forêt environnante afin de dénicher un emplacement propice pour les constructions. Choisirent le site actuel de Nkoteng, à proximité d'une merveilleuse source d'eau fraîche au pied d'une colline où des arbres appelés " ETENG " (au pluriel " BITENG ") étaient la caractéristique des lieux. Quand les envoyés rentrèrent au village faire le compte rendu au chef, ils ne manquèrent pas de lui préciser la présence de ladite source. Satisfait de ces informations, le chef décida que le nouveau village sera installé à la colline des " Biteng ", traduction en langue locale " Nkol Biteng ". Avec la poussée de la colonisation, vers les années 1900, ces noms ont subi des modifications dans leur prononciation. Ainsi, de " Nkol - Eteng ", nous avons aujourd'hui " Nkoteng ". L'existence de la commune de Nkoteng dans son site actuel est liée à l'implantation en 1975 de l'agro-industrie de transformation de la canne à sucre dénommée Cameroon Sugar Company (CAMSUCO). La ville a été construite à partir d'un plan d'urbanisme et de lotissement de la CAMSUCO où il a été créé le camp des travailleurs. En 1975, au moment de la création des champs de cannes à sucre, il n'existait que quelques cases en matériaux précaires construites le long de la route. A partir de 1976, la CAMSUCO a lancé des vastes chantiers de construction des cités des travailleurs : Camp Martin (1976). C'est en 1978 qu'ont eu lieu respectivement la construction du Camp Nagah et le lotissement de la zone qui abrite aujourd'hui le quartier Administratif. En 1983, Nkoteng est érigé en unité administrative.

2.2.2. DÉMOGRAPHIE

La Commune de Nkoteng compte 22.575 habitants, soit une densité de 1003 habitants/km². Cette population cosmopolite est constituée des autochtones et des allogènes.

Les autochtones sont des natifs résidant dans le milieu depuis des générations historiquement reculées. On les rencontre surtout dans les villages périphériques du centre urbain. Ces populations autochtones sont elles-mêmes de souche bantoue, mais de différentes ethnies. Sur le plan sociologique, la commune de Nkoteng est constituée de deux groupements : le groupement de Nkoteng chefferie et celui de Ouassa-Babouté. Les ethnies autochtones les plus représentatives, par groupement, sont :

a. Groupement de Nkoteng chefferie

- Yekaba
- Yedjanga
- Yebiyinda
- Yemballa
- Sodjom

b. Groupement de Ouassa-Babouté

- Yebekanga
- Yalikna
- Yambone
- Djab'li

Tandis que la population allogène, se retrouve plus dans le centre urbain. Son installation a été favorisée par la position géographique qui fait de Nkoteng une ville de transit. Cette présence dans la commune a été accélérée très récemment à partir de l'année 1975 avec la création du complexe agro-industriel qui a attiré une main-d'œuvre ouvrière importante. L'afflux étant très important au fil du temps, cette population est devenue plus nombreuse que la population autochtone. La population allogène peut être en deux grandes catégories : les allogènes d'origine camerounaise et les allogènes d'origine étrangère.

Les allogènes d'origine camerounaise :

Les plus importantes communautés allogènes de cette catégorie sont : les Toupouri, les Eton, les Massa, les Bassa et les Moundang.

Les allogènes d'origine étrangère :

Il existe également à Nkoteng une population immigrée d'origine étrangère. Il s'agit des commerçants, mais aussi des travailleurs Tchadiens, Nigériens, des Mauriciens et même des Européens.

C'est à l'occasion de grands rendez-vous (fêtes, cérémonies officielles ou traditionnelles, familiales.) que se manifestent des sensibilités culturelles (rituels) et folkloriques (costumes, musiques, danses) multiples qui font la richesse de Nkoteng.

Selon les chiffres obtenus des services de santé, on enregistre entre 360 et 400 naissances par an. Cette poussée démographique a une incidence sur l'offre de travail, de logement, des infrastructures éducatives, de santé, d'eau potable, d'hygiène.

Organisation sociale

LE POUVOIR TRADITIONNEL

Subdivisé 16 villages et 11 quartiers urbains, l'Arrondissement de Nkoteng compte 27 chefferies traditionnelles de 3e degré et 2 chefferies de 2e degré à savoir:

- La Chefferie d'Ouassa-Babouté
- La Chefferie de Nkoteng

Les chefs traditionnels jouent un rôle essentiel dans la sauvegarde et la continuité de la tradition. Ils dirigent la communauté et sont assistés de notables qui les conseillent et les orientent dans l'exercice de leurs fonctions.

LE MARIAGE

Le mariage se fait en deux moments : le mariage coutumier et le mariage à l'Etat-civil. Ce dernier peut être suivi du mariage religieux. Le mariage coutumier se contracte selon la procédure suivante : le prétendant, accompagné d'un parent qui parle pour lui, se présente à la famille de la jeune fille. Il est muni de quelques présents tels que le vin rouge, du poisson frais et de bouteilles de whisky. Il s'écoule alors une période probatoire consacrée à l'étude des caractères (sans durée déterminée). Par la suite le prétendant se présente à sa future belle-famille pour verser la dote au cours d'une cérémonie qui réunit les deux familles.

LES LANGUES

Les dialectes autochtones les plus parlés sont le Badja, le Yetaba, le Vouté et le Barek. Pour ce qui est des dialectes allogènes, les plus communément parlés à Nkoteng sont l'Ewondo, le Toupouri, le Moundang, le Mandanra, le Bamiléké, le Douala, l'Haoussa et le Foulfoulbé. A ces langues, il convient d'ajouter le français et l'anglais, qui sont les deux langues officielles du Cameroun, sont pratiqués en milieu scolaire et dans les administrations publiques. La commune de Nkoteng étant située dans une province, le français est aussi la langue couramment parlée dans la vie quotidienne.

Religion, croyances, us et coutumes

LA RELIGION

Au plan religieux, outre les croyances animistes et les rites traditionnels pratiqués par les populations autochtones, mais aujourd'hui tendant à disparaître avec le modernisme, plusieurs confessions religieuses existent et exercent librement leurs activités à Nkoteng. Plus de 14 mouvements religieux ont été répertoriés et peuvent être

regroupés en trois grandes catégories :

- Le christianisme
- L'islam
- Les églises d'éveil

Par catégorie, on retrouve :

Le christianisme

1. L'église catholique
2. L'église Adventiste du 7e jour
3. Les protestants (Eglise Presbytérienne du Cameroun, Eglise évangélique du Cameroun)
4. Les Témoins de Jéhovah

L'islam

Les églises d'éveil

1. L'église pentecôtiste
2. L'église messianique
3. La Vraie église de Dieu

LES CROYANCES, LES US ET COUTUMES

On peut citer quelques exemples de règles obligatoires ou d'interdits à titre d'illustration :

- Les femmes ne mangent pas le serpent (vipère, boa) ;
- On n'insulte pas le sexe de la femme sinon on est frappé de mauvais sort ;
- Les Voute ne mangent pas le serpent qui est un totem. Car selon la légende, c'est le serpent qui les avait porté au dos pour les faire traverser le fleuve Sanaga ;
- Ne pas coucher une femme dans la journée pour ne pas s'attirer la malchance ;
- Le Yembala ne mange pas le chimpanzé.

LA GASTRONOMIE

La gastronomie présente une variété de plats locaux et des vins traditionnels du terroir. Les plats locaux les plus prisés sont :

- Le Kanda (sauce gluante) au couscous ;
- Le met de sésame ;
- Le met d'arachide (nkon wondo)
- Le ndomba kwem (met de feuille de manioc)
- Le kwem (feuille de manioc) ;
- Le Nkongone (met de concombre).

Concernant les vins, il faut citer le dolo, le vin de palme (vin blanc), l'arki (alcool traditionnel).

PHOTO

PHOTO

TROISIÈME PARTIE

3. Etat des lieux prospectif de la Commune de Nkoteng

3.1. Economie locale

La commune de Nkoteng est une zone économique aux potentialités énormes, mais non encore toutes exploitées. Jusqu'à une période encore récente, l'essentiel de l'économie est dominée par l'agriculture avec l'exploitation agroindustrielle de la CAMSUCO et la SOSUCAM avant l'absorption de la première par cette dernière entreprise. La SOSUCAM est désormais la seule locomotive de l'activité économique de la région. D'autres secteurs tels, que la pêche et l'élevage sont pratiqués à une moindre importance. Le commerce relève du secteur des services qui peut comporter en outre le tourisme et l'hôtellerie, les assurances, etc. Secteurs relevant essentiellement du privé, la municipalité de Nkoteng essaie de contrôler et de canaliser afin d'éviter un développement anarchique des activités. On peut distinguer le commerce des produits agricoles et celui des produits manufacturés. Dans la ville de Nkoteng, il existe un marché municipal quotidien. Le commerce est partout basé sur les biens et services. Une fois de plus, l'agro-industrie de est le moteur de cette activité. Les activités commerciales formelles et informelles ainsi que les services sont concentrées au centre ville de Nkoteng autour du marché. Il s'agit des échoppes qui vendent des produits manufacturés. On y vend aussi des vivres, souvent par terre. Autour du marché municipal se sont développées les petites activités commerciales telles que le call box, la vente d'eau, la vente des produits pharmaceutiques au sol, les ventes de carburants et lubrifiants aux abords des grandes routes, le petit commerce ambulancier, etc. Certaines de ces activités se font la nuit telles que la vente de poissons braisés, de beignets, etc. Dans certaines rues du centre ville, il existe des boutiques, des bars, des petits restaurants, des petites quincailleries et des magasins. On peut néanmoins relever les périodes d'intense activité avec les saisons cacaoyère, caféière ou de pêche qui viennent donner une dimension particulière avec l'afflux de nouveaux acteurs de la filière, notamment aux mois de novembre et de décembre. Dans le camp de la SOSUCAM, un économat est ouvert pour ravitailler les ouvriers de cette société en produits de première nécessité. Il faut aussi souligner que tous les 5 et 20 de chaque mois, la municipalité organise deux marchés périodiques à Nkoteng. Ces deux marchés ne sont pas encore bien structurés. Un autre marché périodique se tient spécifiquement à l'usine de la SOSUCAM le jour de paie de chaque mois.

3.1.1. L'AGRICULTURE

Deux types d'agriculture sont pratiqués dans le territoire de la commune de Nkoteng à savoir : l'agriculture mécanisée et l'agriculture traditionnelle.

1- L'agriculture mécanisée ou moderne

Ce type d'agriculture est pratiqué par la SOSUCAM, une entreprise agro-industrielle sucrière, spécialisée dans la culture et la transformation de la canne à sucre. Cette société met en œuvre toutes les techniques de l'agriculture moderne (mécanisation, traitement phytosanitaire aérien intensif, moyens logistiques et de transport importants, etc.). La plantation de la canne à sucre de la SOSUCAM s'étend sur une superficie de près de 12.000 hectares de terrain, pour une production annuelle d'environ 70 000 tonnes de sucre. Grande pourvoyeuse d'emplois à Nkoteng et même au-delà, la SOSUCAM emploie environ 6 000 ouvriers et recrute régulièrement aussi des nombreux travailleurs saisonniers. Elle compte porter la surface de sa plantation à 20.000 hectares dans les années avenir avec une extension de 8 000 ha à Ebometendé, Mvan, Ouassa Babouté et Elap. Le détournement de ces savanes est en cours en vue du bornage. Les travaux de défrichage ont démarré à Ebometendé. De cette agriculture moderne, il résulte aussi des sous-produits tels que la mélasse, les écumes, la bagasse, etc.

2- L'agriculture traditionnelle

C'est une agriculture paysanne, tournée vers l'autosubsistance. Elle est pratiquée par la majeure partie de la population villageoise, avec des moyens technologiques rudimentaires tels que la machette, la houe, le daba, etc. et sur des surfaces réduites avec une faible productivité des surfaces culturales. Dans la catégorie de l'agriculture traditionnelle, il y a des cultures de rentes et des cultures non pérennes.

Les cultures pérennes :

On retrouve cacao, du café et le palmier à huile qui est en pleine introduction dans l'Arrondissement avec environ 30 ha mis en place. La production annuelle du cacao est d'environ 25 à 30 tonnes. Alors que celle du café est seulement de 7 tonnes. Car la majorité des exploitations ont été abandonnées du fait de la mort de leurs propriétaires et de l'exode rural des jeunes vers Nkoteng en quête d'emploi à la SOSUCAM. La production d'huile de palme se situe à 7 tonnes par an environ.

Les cultures non pérennes :

Outre la canne à sucre, il s'agit essentiellement des cultures vivrières telles que le maïs, le sésame, la banane plantain, la banane douce, le manioc, le concombre, le macabo, etc. Tandis que les cultures légumières et maraîchères sont en plein essor, surtout en saison sèche, dans les bas fonds marécageux dans la zone périurbaine de Nkoteng.

Tableau récapitulatif des produits agricoles :

Types de cultures	Produits disponibles
Cultures de rente	Cacao, café, banane (plantain et douce), palmier à huile
Tubercules	Macabo, ignames, manioc, bananier plantain et douce, patate douce
Céréales et graines	Sésame, maïs, arachides, concombre, haricot
Cultures légumières et maraîchères	Tomate, légumes, choux, laitue, gombo, piment, pastèque,...
Vergers	Oranges, mandarines, avocats, prune, pamplemousse, citron, mangues, mandarines, noix de cola, etc.



Le maraîchage à la vallée de la ville de Nkoteng



Vue d'un champ d'arachide

Les postes agricoles couvrant la commune de Nkoteng sont :

- Le Poste agricole de Mengagme
- Le Poste agricole de Nkoteng village, créé en 2007

Il existe aussi deux zones de vulgarisation à savoir :

Zones de vulgarisation	Couverture
La Zone de Nkoteng	Couvre la partie Sud de l'Arrondissement
La Zone Okassang - Bissiga	Couvre les villages Megangme, Ndoumba, Avangane et Bakeng

Atouts et contraintes de l'agriculture

Atouts

- La position stratégique par rapport aux voies de communication (chemin de fer, Route Nationale N° 1) lui offre de nombreuses possibilités d'échanges économiques et commerciales ;
- Les conditions climatiques et naturelles très favorables à la production agricole ;
- L'hydrographie abondante avec la présence des nombreux cours d'eau et des marécages. On peut facilement y pratiquer des cultures à contre saison ;
- Disponibilité d'une main-d'œuvre bon marché ;
- Disponibilités des vastes terres agricoles ;
- Dynamisme des populations ;
- Des nombreux GIC actifs ;
- Bonne implantation des établissements de micro-finance actifs dans l'épargne et crédit, et le transfert des fonds : 4 structures présentes dans la ville de Nkoteng.

Contraintes

- L'enclavement des villages : les pistes d'accès aux villages sont dégradées et impraticables en saison des pluies, ce qui ne facilite pas l'acheminement des produits vers les centres de consommation ;
- Le manque de formation des agriculteurs : Beaucoup s'engagent dans l'agriculture par tradition ou font le choix de ce métier par défaut d'autres activités. Cette situation limite aussi l'introduction et l'adoption des nouvelles techniques de production ;
- Conditions de travail difficile avec l'utilisation des matériels archaïques qui limite la production au stade de subsistance (pour 90 % des producteurs) ;
- Absence d'encadrement et de suivi des petits producteurs par le personnel techniques des services déconcentrés de l'Etat faute de moyens logistiques (transport) ;
- Insuffisance d'approvisionnement en intrants ;
- Inorganisation de la production vivrière et des circuits de commercialisation ;

- Précarité des conditions de vie et des moyens des ruraux pratiquant une agriculture tournée vers l'autosubsistance qui a du mal à s'ériger en véritable activité économique ;
- Faible développement de la transformation des produits ;
- L'exode rural des jeunes attiré par le pôle industriel (SOSUCAM), ce qui dépeuple les villages de la force du travail ;
- Faible implication de l'élite locale dans l'agriculture.

Axes de travail à explorer pour développer le domaine de l'agriculture

- Réhabilitation et entretien permanent de nombreuses pistes rurales de collecte existantes pour faciliter l'évacuation des produits vers les centres de consommation ;
- Renforcement des capacités des agriculteurs par la formation technique et l'accompagnement (suivi et conseils) ;
- Mise à la disposition des agriculteurs des intrants (des semences améliorées, pesticides, engrais, petits matériels agricoles, etc.) ;
- Sensibilisation soutenue contre les feux de brousse ;
- Amélioration des circuits de commercialisation des produits ;
- Mise en place des mesures d'accompagnement de fixation des jeunes en milieu rural ;
- Vulgarisation des techniques de transformation et de conservation des produits (vivres et fruits) ;
- Encadrement des GIC évoluant dans le secteur.

3.1.1. L'ÉLEVAGE

La mairie a construit un abattoir municipal opérationnel au Quartier Mendibi et une boucherie au Marché de Nkoteng. L'élevage pratiqué est traditionnel, à l'échelle familiale, avec des bêtes laissées en divagation (porcs, chèvres, moutons et volailles). Même dans certains quartiers urbains, on constate une promiscuité entre les animaux et les hommes. Cette situation est à l'origine de la pollution, de l'insalubrité, des accidents et même des tensions sociales entre voisins. L'élevage le plus pratiqué est celui du petit bétail. L'estimation du cheptel se présente comme suit :

Types	Ovins	Caprins	Bovins	Porcins	Volaille
Elevage traditionnel	758	2.695	11	6.258	36.500
Elevage amélioré	0	0	0	298	2.500
Total	1758	2695	11	6556	39.000



Atouts et contraintes de l'élevage

Atouts

- Présence d'une population pratiquant l'élevage par tradition. Ainsi chaque ménage dispose de quelques bêtes ;
- Existence d'aliments en abondance dans la nature du fait d'un climat et d'une hydrographie favorable ;
- Disponibilité des espaces pouvant accueillir des ranchs notamment la MIDEBOM à Mbandjock ;
- La disponibilité à la SOSUCAM de la mélasse qui peut intervenir dans la composition des aliments.

Contraintes

- Les bêtes sont laissées en divagation, ce qui pose non seulement des problèmes d'assainissement, mais aussi à l'origine des tensions sociales (querelles de voisinage) et des accidents
- Absence de prophylaxie sanitaire dans les élevages ;
- Ravitaillement difficile en in puts ;
- Absence de statistiques fiables sur le cheptel ;
- Manque de formation et d'encadrement des éleveurs ;
- Manque de marché à bétail dans la commune.

AXES DE TRAVAIL À EXPLORER POUR DÉVELOPPER LE DOMAINE DE L'ÉLEVAGE

- Sensibilisation des populations en vue d'adoption des petits élevages en claustration dans les villages ;
- Création d'une ferme municipale ;
- Ravitaillement permanent des éleveurs en in puts ;
- Favoriser la création des fermes-écoles ;
- Formation adéquate des éleveurs et même du personnel d'encadrement.

3.1.3. LA PÊCHE

Arrosée de plusieurs cours d'eau, la commune de Nkoteng ne connaît pas encore un essor de la pêche continentale malgré son énorme potentiel. La pêche continentale reste artisanale malgré des études faites pour la construction des centres de pêche sur le fleuve Sanaga à Nanga Eboko. La pêche traditionnelle qui se fait au barrage en saison sèche se pratique soit dans des marigots, des marécages, des ruisseaux. Tandis que dans le fleuve Sanaga la pêche se pratique à l'aide de filets ou à la ligne en pirogues pendant les mois de novembre et de décembre qui sont d'ailleurs considérés ici comme la saison de pêche. La production halieutique varie suivant les saisons. Pendant la saison de pêche, la production atteint 5 tonnes par mois. Durant la période transitoire ou saison morte, la production chute à une tonne voire moins par mois. Malgré les efforts fournis par les populations dans ce domaine, celles-ci ne sont suffisamment récompensées car, il se pose avec acuité les problèmes de conservation et d'écoulement de ces produits vers les marchés des villes voisines. Concernant la pisciculture, elle ne semble pas encore décoller.

Atouts et contraintes de la pêche

Atouts

- Une hydrographie abondante ;
- Cours d'eau poissonneux.

Contraintes

- Inorganisation de la pêche continentale ;
- Absence d'encadrement des pêcheurs ;

- Indisponibilité du matériel adéquat (filet, pirogue) ;
- Manque de formation des pêcheurs.

AXES DE TRAVAIL À EXPLORER POUR DÉVELOPPER LE DOMAINE DE L'ÉLEVAGE

- Perfectionnement des techniques modernes de pêche et modernisation des embarcations ;
- Renforcer et encourager la création des centres d'alevinage ;
- Développement de la pisciculture.

3.1.4. ARTISANAT

L'artisanat traditionnel est assez développé avec la fabrication des objets utilitaires. Le savoir-faire séculaire se transmet par apprentissage sur le tas à travers un compagnonnage. Les objets les plus fabriqués sont :

- La vannerie : la fabrication des paniers, des nasses de pêche, des nattes natte de toiture en raphia, natte de couchage et natte de séchage de cacao) et des mobiliers

- (chaises en rotin, lits en bambou, claie) ;
- La sculpture sur bois pour la fabrication des instruments de musique (tamtam, tambours), des ustensiles de cuisine (mortier, pilon, spatule), des statuettes.



Vue d'un atelier de vannerie à Nkoteng

Atouts et contraintes de l'artisanat

Atouts

- Forêt riche en essences ligneuses et non ligneuses ;
- Le savoir-faire local varié ;
- Matières premières et matériaux locaux disponibles ;
- Existence à Nkoteng d'une galerie d'art qui peut organiser des formations, des expositions-ventes.

Contraintes

- Manque de formation ;
- Utilisation des méthodes traditionnelles de production ;
- Manque d'organisation des activités du secteur artisanal ;
- Le désintérêt des jeunes pour l'artisanat ne permet pas le renouvellement des producteurs ;
- Manque de moyens et d'outillage

AXES DE TRAVAIL À EXPLORER POUR DÉVELOPPER LE DOMAINE DE L'ARTISANAT

- Appui à l'équipement ;
- Appui technique et organisationnel des artisans ;
- Appui à la structuration des activités du secteur.

3.1.5. L'INDUSTRIE

Les activités industrielles de Nkoteng se concentrent autour de l'usine de fabrication du sucre et des produits dérivés de la SOSUCAM. À côté de cette grande entreprise, grâce au savoir-faire traditionnel des populations, notamment rurales, il existe un dynamisme dans les activités de

transformation artisanale des produits vivriers. Le manioc est transformé soit en couscous, soit en bâton de manioc. Les noix de palme sont pressées pour produire de l'huile de palme et les noix palmistes récupérées pour la fabrication de l'huile de palmiste. Les pêcheurs fument du poisson. Au centre commercial de Nkoteng, il existe certaines activités artisanales telles que la menuiserie bois et métallique, les ateliers de couture, etc. en milieu rural,

Atouts et contraintes de l'industrie

Atouts

- Existence de matières premières telles que les sous-produits de sucre qu'on peut valoriser (mélasse) ;
- Disponibilité de l'énergie (électricité) ;
- Disponibilité des terrains.

Contraintes

- Pas de diversification des activités où tout est dominé par l'industrie sucrière.

Axes de travail à explorer pour développer le domaine de l'industrie

- Développer des distilleries pour récupérer et transformer la mélasse en alcool.

3.1.6. LES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

1. Jardins et places publics :

Outre, le carrefour du centre commercial vêtu de guirlandes en périodes des fêtes et les boisements des rues aux abords des installations de la SOSUCAM, il n'existe pas de jardins publics. Au centre ville, on peut aussi noter la présence du verger de Monsieur BEKONO KANGA Benoit. Néanmoins, certains espaces sont susceptibles d'être aménagés notamment la Place des Fêtes.

2. Les installations sportives :

A Nkoteng, il existe quatre terrains de football publics aux quartiers Bambou, Doua, Camp Martin et Camp Nangah. A la Cité des Cadres, la SOSUCAM a créé certaines infrastructures privées destinées à son personnel à savoir un stade de football, un court de tennis et une piscine. En milieu rural, trois stades de football ont été dénombrés respectivement à Nkoteng Chefferie, à Ouassa Babouté et à Ebometende.

3. Les Bars-restaurants-hotels-night-club:

Il n'y a plus de night club depuis que celui du Complexe Madison a fermé. Néanmoins son restaurant reste encore ouvert. D'autres bars desservent aussi la ville parmi lesquels le Temple, Alliance, la Terrasse des Amis, Visa Schengen et Adzal vana.

4. Cinéma

Il n'existe pas de salle de cinéma à Nkoteng. Seuls des vidéoclubs projettent des films dans des petites salles. Il s'agit des vidéos clubs la Poto et El Blanco.

3.1.7. LE TOURISME

La Commune de Nkoteng dispose d'un bon potentiel et d'atouts touristiques qui n'est pas encore totalement mis en valeur. Il s'agit des sites touristiques tels que :

- Le fleuve Sanaga avec les bancs de sable de ses berges ;
- Les chutes d'Étok Bepkwa sur la Sanaga avec les 12 îlots;
- Les chutes de Zolgang ;
- Les monts Angouma et Elap ;

- Le complexe agro-industriel de la SOSUCAM ;
- Les plantations de cannes à sucre ;
- L'emplacement du site du village à l'origine du nom de Nkoteng (à Nkoteng Chefferie).

A cela, il faut aussi d'ajouter le riche patrimoine culturel du fait de la diversité de sa population (folklore, musique, costume, artisanat, art culinaire, etc.). Au centre ville de



Vue partielle du fleuve Sanaga

Nkoteng, il existe une galerie d'arts créée par Monsieur TSALA Vincent par ailleurs Conseiller Municipal.

Du fait de sa position stratégique de ville de transit, Nkoteng accueille des nombreux voyageurs, d'où le développement de nombreuses structures d'hébergement. Concernant les structures d'accueil, la carte hôtelière présente deux visages à travers les établissements non classés. Plusieurs établissements non classés formels ou informels sont opérationnels parmi essentiellement les hôtels et les auberges ci-dessous :

- Hôtel le Complexe Madison Club ;
- Auberge du peuple ;
- Auberge Febi ;
- Auberge Binam
- Auberge Muguét
- Auberge Canelle

Certaines auberges posent des véritables problèmes de salubrité et de sécurité pour les usagers.

Atouts et contraintes du secteur touristique

Atouts

- La position géographique stratégique de Nkoteng au carrefour de plusieurs directions qui fait d'elle une ville de transit par excellence. La route nationale N1 qui la traverse la relie avec les autres villes du Cameroun
- Des nombreux sites à potentialités touristiques ;
- La présence d'un site agroindustriel (plantation et usine de la SOSUCAM).

Contraintes

- Manque d'organisation des activités de ce secteur par manque de professionnels : guides, hôtesses, transporteurs, restaurateurs, etc.
- Accès difficile à certains sites faute de voies de communication ;
- Absence de culture touristique et d'actions de promotion du tourisme ;
- Inexploitation des sites touristiques (non aménagés) ;
- Qualité douteuse du service dans les auberges : structures d'accueil pas à la hauteur (cas des auberges).



Vue de l'entrée principale du Complexe Madison Club

AXES DE TRAVAIL À EXPLORER POUR DÉVELOPPER LE SECTEUR DU TOURISME

- L'amélioration des voies de communication ;
- L'amélioration des structures d'accueil ;
- Formation des guides touristiques locaux ;
- Mise en valeur des berges de la Sanaga : construction de bars et restaurants ;
- L'inventaire et mise en valeur de tous les sites touristiques, par des aménagements et l'ouverture des voies d'accès ;
- Mise à niveau des structures d'accueil ;
- Formation professionnelle efficiente du personnel hôtelier et des accompagnateurs.

En effet, avec la promulgation de la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation et loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, l'Etat a transféré aux collectivités territoriales décentralisées (régions et communes) certaines compétences particulières qui contribuent directement au développement touristique à savoir :

- La mise en valeur et la surveillance des sites et monuments touristiques ;
- La lutte contre la pollution ;
- L'élaboration des plans d'occupation des sols, des plans ou schémas d'aménagement ;
- L'organisation des manifestations culturelles traditionnelles ;
- La promotion de l'artisanat et du tourisme ;
- La gestion, la protection et l'entretien des sites et parcs naturels.

SANTÉ ET INFRASTRUCTURES SANITAIRES

La carte sanitaire de la commune de Nkoteng présente une forte concentration des activités des structures des soins seulement au niveau de la ville de Nkoteng. Ces structures peuvent être regroupées en deux grandes catégories à savoir les structures publiques et les établissements privés.

Les structures publiques sont au nombre de deux dont un seul est opérationnelle :

- Le Centre Médical d'Arrondissement (CMA) situé dans la ville de Nkoteng ayant à sa tête un médecin. Les prestations de services qu'il offre sont : Les consultations externes, l'hospitalisation, maternité, chirurgie, PMI, et la vaccination de routine. Doté d'une pharmacie, le CMA fonctionne sur 2 sites dans des locaux conventionnés (4 bâtiments), très étroits, en état de délabrement, avec une capacité de 15 lits, sans toilettes, avec un équipement sommaire et un plateau technique vétuste. Le CMA ne dispose pas de matériels roulant tel que l'ambulance pour l'évacuation des malades ;
- Le Centre de Santé Intégré (CSI) de Ndoumba : Les bâtiments sont construits, mais faute d'équipements, ce CSI n'est pas opérationnel.

Les deux établissements privés sont :

- L'Hôpital de la SOSUCAM créé pour ses employés, dirigé par un médecin ;
- L'Hôpital de l'église Baptiste, ouvert au public qui a à sa tête un médecin. Cet hôpital offre une gamme variée de services : radiologies, chirurgie, pédiatrie, maternité, médecine interne et laboratoire.



Vue du CMA de Nkoteng...



... et de l'Hôpital Baptiste

La situation sanitaire dans la commune de Nkoteng qui enregistre de longues distances, n'est guère reluisante en termes de proximité des infrastructures. Pour une superficie de 2250 km², le seulement trois formations sanitaires fonctionnelles à Nkoteng. Malgré la présence de ces formations sanitaires, le problème de santé reste préoccupant en ce qui concerne les populations des villages enclavés. Toute la commune compte 3 médecins généralistes, dont deux au service du grand public, pour une population de 22 575 habitants. Les spécialistes tels que l'ophtalmologue, le dentiste et le gynécologue font défaut. La ville de Nkoteng manque aussi de morgue.

Pour ce qui est de la situation des équipements et du ravitaillement en médicaments le problème reste entier. Au plan du ravitaillement en médicaments, la commune de Nkoteng n'enregistre aucune pharmacie en dehors de celle annexée au CMA. La propharmacie privée (Kayliah) est fréquemment en rupture de stock et connaît une irrégularité d'ouverture. Cette situation place les populations à la merci des produits du secteur informel, des " pharmacies de trottoirs ", de qualité douteuse, mais pourtant disponible et bon marché. Elle favorise les pratiques d'automédication chez les populations.

Atouts et contraintes du secteur de la santé

Atouts

- Personnel permanent disponible et qualifié ;
- L'insuffisance d'infrastructures et d'équipements (frigidaires, glacières pour la conservation des vaccins et des médicaments) ;
- Bonne fréquentation des malades : en moyenne 300 malades reçus par mois ;
- L'Hôpital est doté d'une pharmacie.

Contraintes

- Absences de formations sanitaires (CSI ou cases de santé) dans les villages enclavés ;
- Absence de médicaments dans la plupart des formations sanitaires ;
- Insuffisance des formations sanitaires du fait de l'enclavement de certains villages où l'on peut parcourir plus de 40 km sans trouver de formations sanitaires ;
- Manque de moyens de logistiques (matériels roulants) pour l'évacuation des malades pour un hôpital situé sur la Route Nationale N°1 où se produisent beaucoup d'accidents de circulation ;
- Manque de structures : Le CMA fonctionne dans un bâti-

ment conventionné et ne peut y effectuer de travaux de rénovation sans l'accord du propriétaire et de la tutelle ;

- Manque de morgue dans la ville de Nkoteng ;
- Dénuement en matériels du laboratoire du CMA.

AXES DE TRAVAIL À EXPLORER POUR DÉVELOPPER LE SECTEUR DE LA SANTÉ

- Relever le niveau du plateau technique du CMA ;
- Construction d'un logement d'astreinte pour le médecin du CMA ;
- Equipement du CSI de Ndoumba en matériels et mobiliers ;
- Construction des cases de santé dans les villages enclavés ;
- Construction de deux CSI respectivement à Ouassa Babouté et à Nkoteng Chefferie ;
- Favoriser l'accès aux médicaments essentiels ;
- Construction d'un bâtiment aux normes d'un hôpital pour le CMA sur un site propre à la marie ;
- Construction d'une morgue annexe au CMA de Nkoteng ;
- Acquisition d'une ambulance pour le CMA ;
- Sensibilisation permanente des populations pour des mesures d'hygiène et salubrité
- Intégration progressive de la médecine traditionnelle dans les approches thérapeutiques ;
- Adduction d'eau potable de la ville de Nkoteng pour réduire le taux des maladies à transmission hydrique.

Urbanisme et habitat

URBANISATION

Bâtie en partie sur la base de lotissements, la ville de Nkoteng est subdivisée en 11 quartiers urbains. L'habitat est un mélange des constructions en matériaux définitifs, des constructions en matériaux semi définitifs (brique de terre crépée) et des constructions en matériaux précaires (terre battue, pisée, planches). Ces deux dernières catégories des matériaux sont prédominantes notamment au quartier Haoussa.

La Cité des cadres et des agents de maîtrise, le camp des agents d'exécution et le camp des manœuvres de la SOSUCAM sont des îlots des bâtiments modernes avec des aires de loisirs aménagées. Aucun axe routier de la ville de Nkoteng n'est bitumé obligeant la ville à baigner dans un nuage de poussières du fait du trafic routier intense sur la nationale n°1 en saison sèche et à patauger dans la boue en saison des pluies. Cependant, l'axe Nkoteng - Bandjock qui traverse les plantations de cannes à sucre est bitumée à la mélasse sur 33 km est une route privée créée par la SOSUCAM. Tandis que la zone rurale se caractérise par des constructions en matériaux précaires (en potopoto, bois) avec une couverture en paille. Les constructions se concentrent le long des axes routiers.

LA COUVERTURE EN EAU POTABLE

Dans tout le centre urbain de Nkoteng il n'existe pas de réseau d'adduction d'eau potable pour des branchements domestiques, ni de bornes fontaines publiques. L'alimentation en eau est assurée par des sources autonomes telles que le forage ou les puits. La Cité des travailleurs de la SOSUCAM s'est dotée d'un forage privé. Pour pallier à l'insuffisance d'accès à l'eau potable, en 2005, la mairie de Nkoteng a construit 2 puits équipés de pompe à motricité humaine aménagés spécialement pour la consommation au Centre commercial et à la Gare routière. Dans les villages, les populations rurales s'approvisionnent en eau au fleuve Sanaga ou dans des sources naturelles non aménagées, des marigots, des ruisseaux, des rivières, etc.). En 2005, la mairie a construit 4 puits équipés de pompe à Andom, à Avangane, à Ouassa Babouté et à Nkoteng village et a aménagé 2 sources naturelles au Lotissement communal et au quartier Mbezoa. La pulvérisation des produits phytosanitaires par des avions de la SOSUCAM pourrait exposer ces points d'eau non couverts à la contamination avec des produits chimiques.

ELECTRIFICATION URBAINE ET RURALE

Le concessionnaire en distribution de l'énergie électrique AES/SONEL est présent dans la commune de Nkoteng aussi bien dans la zone urbaine qu'une partie de la zone rurale,

grâce à la ligne de transport électrique de haute tension de l'AES SONEL. Il faut relever que les quartiers Doua et Camp Nangah ne sont pas électrifiés. Pour améliorer le cadre de vie des habitants, la mairie de Nkoteng avait installé 12 lampadaires d'éclairage public et une enseigne lumineuse au Carrefour du Centre commercial dans la ville. Trois villages ont des branchements électriques. Il s'agit de Meganme, de Nkoteng Chefferie et de Zilli.

HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

A la mairie de Nkoteng, il n'existe pas encore un service d'hygiène et d'assainissement structuré. La collecte des



Le Carrefour du Centre Commercial



ordures ménagères dans la ville étant inopérante, des tas des ordures ménagères sauvages jonchent les rues. En effet, il y a quelques années, la mairie avait fait fabriquer 30 bacs à ordures (demi-fût) et les a posés dans différents quartiers pour la pré-collecte des ordures. Mais faute moyens d'évacuation, ces bacs ont été débordés et se sont dégradés sous le poids des immondices. Au marché municipal, la mairie a construit une toilette publique à deux box. Dans les quartiers de la zone urbaine, la promiscuité et l'insalubrité règnent dans la quasi-totalité du fait d'un mauvais assainissement et de la cohabitation des hommes avec les animaux domestiques. En effet, aucun axe routier des quartiers de la ville ne dispose de réseaux de canalisation des eaux pluviales et des eaux usées de

ménage.

Pour ce qui est de l'assainissement individuel, il faut relever que quelques maisons sont dotées de latrines construites sommairement souvent sans eau courante, tandis que



Vue d'un dépotoir sauvage d'ordures ménagères...

d'autres ne disposent même pas de latrines. La défécation dans la nature expose les populations au péril fécal. Il faut aussi relever des actes d'incivisme de certains habitants. Alors qu'en milieu rural, rare sont les cases qui ont de latrines. La défécation se fait dans la nature.



...et des bêtes en divagation au centre ville

Atouts et contraintes du secteur de l'urbanisme et de l'habitat

Atouts

- Ville tracée en lots ;
- Existence du réseau électrique ;
- Ville traversée par la Route Nationale N° 1.

Contraintes

- L'hétérogénéité de la population aux habitudes culturelles et comportements différents en matière d'hygiène rend difficile la mission d'assainissement ;
- Insuffisance de la qualité de l'environnement socioéconomique en ville comme dans les villages, cas de la proximité des points d'eau et des latrines et à l'hygiène et salubrité en général ;
- Construction anarchique ne respectant pas les normes d'urbanisme dans les vieux quartiers ;
- Inexistence de service technique fonctionnel à la mairie de Nkoteng.

Axes de travail à explorer pour développer le secteur de l'urbanisme et de l'habitat

- Adduction d'eau potable au centre ville de Nkoteng : création de forage et canalisation pour faciliter les branchements domestiques et la construction des bornes fontaines publiques ;
- La création d'un service d'hygiène et d'assainissement à la mairie de Nkoteng ;
- Acquisition par la mairie des moyens logistiques pour les opérations d'assainissement : camion benne, matériels

(pousses, brouettes, pulvérisateurs, fourches, etc.) ;

- La promotion des latrines améliorées auprès des ménages ;
- Organisation des campagnes de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement pour favoriser le retour à des réflexes d'hygiène et de salubrité chez les populations de la ville et des villages ;
- Organisation des campagnes de lutte anti - vectorielle.

EDUCATION ET INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Trois ministères représentés en fonction de leurs ordres d'enseignement forment l'ossature de la carte scolaire de la commune de Nkoteng. Il s'agit des ministères de l'éducation de base, des enseignements secondaires, de l'emploi et de la formation professionnelle.

L'éducation de base est représentée au plan institutionnel par l'inspection primaire et maternelle. Ce service est à la base de la formation des jeunes responsables de l'avenir, rencontre d'énormes difficultés d'ordre infrastructurel (manque de salles de classe et de bâtiments administratifs viables). En outre, il y a le problème des effectifs pléthorique qui a forcément une incidence négative sur la qualité de la formation.

Les tableaux récapitulatifs ci-dessous, obtenus auprès des administrations concernées, donnent des informations détaillées sur les infrastructures et équipements existants des différents ordres d'enseignement dans la commune de Nkoteng.

PHOTO

PHOTO

PHOTO

PHOTO

PHOTO

Enseignement maternel

Ecoles	Nombre de bâtiments	Type de construction	Nombre de salles	Toilettes	Chaises enfants	Tables enfants	Bureau x	Chaises directeur	Armoires	Ordinateur	Points d'eau	Aires de jeux
Ecole maternelle de camp Nangah	01	Définitif	02	0	30	04	01	01	01	0	0	0
Ecole maternelle du centre	01	Définitif	02	0	40	08	0	0	02	0	0	0
Ecole maternelle du quartier administratif	0	Provisoire	01	0	30	03	0	0	0	0	0	0
Total	03	-	05	0	100	15	01	01	03	0	0	0

Besoins en infrastructures et équipements des écoles maternelles

Ecoles (maternelles)	Nbre de bâtiments	Type de matériaux	Nbre de salles	Toilettes	Points d'eau	Aires de jeux	Chaises pour enfants	Tables	Bureaux	Chaises pour enseignants	Armoires	Ordinateurs
Camp Nangah	0	Définitif	0	02	01	03	25	06	02	04	02	01
Centre	01	définitif	02	04	01	06	40	10	03	04	02	01
Quartier administratif	01	définitif	02	02	01	03	60	12	03	06	03	01
TOTAL	02		04	08	03	12	125	28	08	14	07	03

Enseignement primaire

Dans cette catégorie, il existe 15 écoles primaires publiques et un centre privé d'alphabétisation dont la situation est présentée selon le tableau ci-dessous :

N°	Etablissement	Nbre bâtiments	Type de matériaux	Nbre de salles de classe	Toilettes	Points d'eau	Aires de jeux	Tables bancs	Bureaux	Chaises	Armoires	Ordinateurs
01	EP. Ndoumba	03	Définitif	03	0	0	0	15	0	0	0	0
02	EP. Bareng	03	S/dur	03	0	0	0	37	0	0	0	0
03	EP. Meboe	03	Définitif	03	0	0	0	14	0	0	0	0
04	EP. Ouassa-Babouté	02	Définitif	02	0	0	0	13	0	0	0	0
05	EP. bilingue	04	Mixte	05	0	0	0	130	0	0	0	0
06	EP. Centre Groupe 1A	04	Mixte	08	0	0	0	227	01	07	01	0
07	EP. Centre Groupe 1 B	02	S/dur	08	0	0	0	222	01	09	01	0
08	EP. Centre Groupe II	04	Mixte	07	0	0	0	150	01	09	01	0
09	EP. Groupe III	01	Mixte	03	0	0	0	107	0	03	-	0
10	EP. Groupe IV	00	-	00	0	0	0	319	01	05	02	0
11	EP. Camsuco	02	Définitif	11	0	0	0	70	0	02	01	0
12	EP. Doua	03	Mixte	04	0	0	0	28	0	0	01	0
13	EP. Nkoteng chefferie	02	Mixte	03	0	0	0	15	0	0	0	0
14	EP. Zilli	01	Définitif	02	0	0	0	33	0	0	0	0
15	EP. Ebometende	01	Définitif	03	0	0	0	136	0	02	0	0
16	EP. Centre d'alphabétisation	01	Définitif	07	0	0	0	30	0	0	0	0
	Total	36		72	0	0	0	1546	04	37	07	00

Besoins en infrastructures et équipements des écoles primaires

N°	Etablissements	Nbre de bâtiments	Type de construction	Nbre salles de classe	Toilette	Points d'eau	Aires de jeux	Tables bancs	Bureaux	Ordinateur	Chaises	Armoire
01	EP Ndoumba	01	Définitif	03	02	01	02	60	06	01	08	02
02	EP Bankeng	02	Définitif	06	02	01	02	120	08	01	12	02
03	EP Meboe	01	Définitif	04	02	01	02	106	08	01	12	02
04	EP Ouassa Babouté	01	Définitif	04	02	01	02	107	08	01	12	02
05	EP Bilingue	02	Définitif	05	04	01	02	230	14	01	22	02
06	EP Centre Groupe1 A	01	Définitif	04	04	01	02	112	14	01	22	04
07	EP Centre Groupe 1B	03	Définitif	10	04	01	02	112	14	01	22	04
08	EP Groupe II	02	Définitif	06	04	01	02	162	14	01	22	04
09	EP Groupe III	02	Définitif	06	03	01	02	110	10	01	16	04
10	EP Groupe IV	02	Définitif	06	02	01	02	120	10	01	18	03
11	EP CAMSUCO	-	Définitif	-	04	01	02	100	10	01	16	03
12	EP de Doua	02	Définitif	06	03	01	02	120	10	01	18	02
13	EP Nkoteng chefferie	01	Définitif	04	02	01	02	50	05	01	08	03
14	EP de Zilli	01	Définitif	04	02	01	02	50	05	01	08	02
15	EP Ebometendé	01	Définitif	04	02	01	02	60	06	01	08	02
16	Centre d'alphabétisation	01	Définitif	02	04	01	02	20	04	01	04	04
	TOTAL	23	-	74	46	16	32	1639	146	16	228	43

Enseignement secondaire

Cet ordre d'enseignement est représenté par deux établissements : un collège d'enseignement secondaire (C.E.S) bilingue et un lycée d'enseignement général. Ces établissements connaissent tous des problèmes d'infrastructures et d'équipements. Le tableau ci-dessous illustre leur situation :

Etablissements	Nbre de bâtiments	Type de construction	Nbre de salles de classe	Toilettes	Points d'eau	Aires de jeux	Tables - bancs	Bureaux	Ordinateurs	Chaises	Armoires
Lycée de Nkoteng	11	En dur	22	0	0	02 ¹	587	05	02	50	60
C.E.S bilingue	00	0	0	0	0	0	105	0	0	0	0
TOTAL	11		22	0	0	02					

Les besoins du CES Bilingue

N°	Désignation	Nombre
01	Bloc administratif	02
02	Salle des professeurs	02
03	Salles spécialisées	06
04	Salles de classe	09
05	Laboratoires	02
06	Bibliothèques	02
07	Latrines	03
08	Points d'eau aménagés	02
09	Aires de jeux	06
10	Clôtures d'enceinte	02
11	Tables – bancs	140
12	Micro-ordinateurs	10
13	Photocopieurs	02
14	Imprimantes	04
15	Ronéo	02
16	Risographe	02
17	Connexion électrique	02



Vue de l'école primaire bilingue publique

¹ Un terrain de football et un terrain de handball

Enseignement technique et formation professionnelle

Dans cette catégorie, il y a une seule école dans la commune à savoir, la Section Artisanale Rurale / Section Ménagère (S.A.R. / S.M.) de Nkoteng. On y forme des jeunes gens des deux sexes aux métiers pratiques tels que la maçonnerie, la menuiserie, l'art ménager, la puériculture, etc.

Ateliers	Tables	Bureaux	Latrines	Aires de jeux	Points d'eau
02	80	06	02	03	01

Besoins de la SAR/SM en équipements

Machine pour bois	Centrale thermique	Presse à blocs de terre	Etabli	Micro-ordinateurs	Machines à coudre
01	01	02	06	02	05

Dans le secteur de l'éducation, on peut noter également l'existence d'un Centre de Jeunesse et d'Animation qui s'occupe de l'encadrement des jeunes désœuvrés. Mais en ce moment, ce centre connaît des problèmes d'équipements et de structures. Toute cette dynamique a besoin d'être viabilisée au profit d'une jeunesse de plus en plus pressante.

Atouts et contraintes du secteur éducatif

Atouts

- Une forte population jeune ;
- Appui de la mairie à certaines écoles ;
- Les parents à travers les Associations des Parents d'Elèves et d'Enseignants (APEE) soutiennent les écoles dans la prise en charge de la paie des enseignants bénévoles (vacataires).

Contraintes

- Manque de matériels didactiques au niveau de l'encadrement pédagogique ;
- Insuffisance du personnel d'encadrement ;
- Infrastructures inappropriées dans les villages car beaucoup de bâtiments sont construits en matériaux précaires. Certaines écoles manquent des bureaux pour les directeurs ;
- Insuffisance d'équipements : Les salles de classe ne sont pas équipées suffisamment en mobilier tels que les bancs, les armoires pour la garde des livres et autres matériels didactiques ;
- Manque de bibliothèque scolaire dans la plupart des écoles ;
- Manque d'enseignants et de personnels administratifs dans certaines écoles : Certains enseignants ou des fonctionnaires affectés dans les écoles des villages ont des difficultés à rejoindre leur poste de travail du fait de l'enclavement et du manque des structures d'accueil.

AXES DE TRAVAIL À EXPLORER POUR DÉVELOPPER LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

- Construction et/ou réhabilitation des salles de classes dans les écoles dépourvues ;
- Equipement des écoles en matériels et mobiliers ;
- Recrutement des maîtres communaux.

Transport et communication

Le transport se décline en transport terrestre, ferroviaire et fluvial

La commune de Nkoteng est traversée par deux principales voies de communication :

- La Route Nationale N° 1 entièrement en terre, longue de 130 km, relie la Commune de Nkoteng aux Communes de Nanga Eboko et de Mbandjock ;
- La seconde est le chemin de fer de la société CAMRAIL.

Ces deux voies de communication permettent des échanges de toutes natures entre le nord et le sud. La ville de Nkoteng connaît un trafic routier intense notamment des grumiers. Tandis que le réseau l'intérieur est constitué des pistes communales souvent dégradées par manque d'entretien courant, impraticables en saison des pluies, d'où l'enclavement de nombreux villages. La commune de Nkoteng a en charge l'entretien de 60 km de route. Ces axes routiers sont les suivants :

Axes	Distances
Avangane - Bankeng	06 km
Carrefour Meboe - Elap	20 km
Nkoteng - Meyosso - Ebometende	13 km
Nkoteng village - Ngamba	07 km
Nkoteng village - Mebolo	14 km

Compte tenu des moyens limités de la mairie de Nkoteng, ces pistes ne sont pas toujours en bon état.

La commune de Nkoteng est également traversée par le fleuve Sanaga, à cause de nombreuses chutes, n'est navigable que sur des petites distances et par l'oléoduc pétrolier Tchad - Cameroun. Ce pipeline n'a aucune incidence financière susceptible de promouvoir le développement local.

Il n'existe pas de taxi, ni de bus pour assurer le transport urbain. Les populations se déplacent dans la ville au moyen de motos taxis. Quant au transport interurbain est assuré par des cars de transports exploités par des agences de voyage, des taxis brousses exploités par des privés et par train dont la gare ferroviaire est située à 7 km du centre ville de Nkoteng à Tabéné. Une agence de voyage installée à Nkoteng, Alliance Voyages Plus.

Pour ce qui est des taxis brousse, ce sont pour la plupart des véhicules délabrés, surchargés et offrant peu de garantie de sécurité à leurs usagers. Ils sont utilisés pour le transport des personnes et des biens (des vivres et du bétail).

La télécommunication

La commune de Nkoteng est bien couverte par les signaux des opérateurs de la téléphonie mobile MTN et Orage. L'antenne de l'opérateur MTN est mitoyenne de l'hôtel de ville. A l'heure de la mondialisation, il n'existe pas encore de point d'accès communautaire ou privé à l'outil Internet. Il est facile de capter des chaînes de radio et de télévision nationales publiques et privées. A propos de la télévision, seuls les détenteurs d'une antenne ou ceux bénéficiant des services des cablo-opérateurs ont des images des chaînes internationales.



Au second plan pointe vers le ciel l'antenne MTN

Atouts et contraintes du secteur de transport et communication

Atouts

- Position stratégique de la commune située sur la Route Nationale N° 1 ;
- Sortie du câble à fibres optiques pour le centre ville ;
- Présence d'une antenne CT phone
- La proximité du chemin de fer ;
- La contribution de la SOSUCAM à l'entretien d'une petite portion des routes traversant ses plantations.

Contraintes

- Non navigabilité du fleuve Sanaga ;
- Qualité douteuse et vétuste de certains véhicules de transport en commun ;
- Ponctualité approximative des trains ;
- Manque de centre multimédia ;
- Réseau téléphonique CAMTEL (téléphone fixe non opérationnel)
- insécurité des voyageurs dans les véhicules de transport en commun du fait de la vétusté des véhicules et des phénomènes de surcharge.

AXES DE TRAVAIL À EXPLORER DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

- Construction d'une voie de contournement pour les gros porteurs traversant la ville de Nkoteng ;
- Création d'un parc de stationnement des gros porteurs
- Construction d'une gare routière à Nkoteng ;
- Création d'un centre multimédia communal (Télécentre communautaire) ;
- Implication accrue des communautés villageoise de base dans les stratégies d'entretien courant des pistes rurales dans le cadre de la décentralisation;
- Sensibilisation permanente de tous les transporteurs au respect des visites techniques de tous les véhicules assurant le transport en commun.

BIBLIOGRAPHIE

- Procès-verbal de passation de service à la Mairie de Nkoteng du 22 août 2007
- Le budget communal 2008
- FEICOM, Le Communal : Carte communale du Cameroun 2002-2007, 262 p
- MINPAT/Projet PNUD OPS CMR/98/005/01/99 : Etudes socio-économiques régionales au Cameroun, Province du Centre l'Est
- MINATD, Recueil des lois de décentralisation,
- Constitution de la République du Cameroun de 1996

Liste des personnes rencontrées

N°	Nom et prénom	Fonction	Institution
1	NGOURANG Etienne Prosper	Maire	Mairie de Nkoteng
2	Mme BELA AMBANDJA Valentine	Secrétaire Générale	Mairie de Nkoteng
3	Honorable MEMBANGBI NDANSSAM Lydie	Député suppléant de la Haute Sanaga	RDPC
4	René DJONGWANG	Receveur	Mairie de Nkoteng
5	MEKOK TSET Gustave	Délégué d'agriculture	MINADER
6	BILO'O Robertson	Médecin Chef	CMA de Nkoteng
7	ABENG Zacharie Pierre	Proviseur	Lycée de Nkoteng
8	Mme Stéphanie JOUISSEINS	Directrice	Centre d'Alphabétisation et de développement (Mission catholique)
9	MUAM Mathew TEH	Directeur	Ecole Primaire Publique Bilingue
10	BEKONO NDOUMA	Directeur	CES Bilingue
11	ATANGANA Joseph Marie	Chef de Poste forestier	Délégation d'Arrondissement des Forêts et de la faune
12	BOULOUP NANGA Pascal Marco	Chef de groupement	Chefferie de Groupement de Nkoteng
13	BEKONO BABOE Benjamin	Inspecteur	Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base
14	EMA'A EMA'A Célestin	Chef du centre social	Centre Social de Nkoteng
15	ENGOULOU Jean Marie	Notable	Village Ebometendé
16	SIEWE TCHANKAM Emmanuel	Délégué Départemental	Délégation du Développement Urbain et de l'Habitat de la Haute Sanaga
17	BEKONO KANGA Benoit	Conseiller Municipal	Commune de Nkoteng

Enquêteurs

N°	Noms et Prénoms	Activités
01	Guy TALLY OSONO	Coordination de la collecte des données de base, analyse et traitement des données, rédaction du document
02	ZEH ETOLLO Benoît	Enquête de terrain
03	AZANG OLINGA Aurélien	Enquête de terrain
04	BIKELE Simon Crépin	Recherches documentaires
05	BUSHIRI SHARADI Jeff	Backstopping
06	AKOA Joseph Legrand	Backstopping

Troisième conseil municipal (2007 – 2012)

N°	Noms et Prénoms	Fonctions
01	NGOURANG Etienne	Maire
02	MESSINA BILOUNGA Elise	1 ^{ère} adjointe au maire
03	LAM Albert	2 ^{ème} adjoint au maire
04	EMA'A OLINGA	Conseiller municipal
05	MVOUGNO NGOLA	Conseiller municipal
06	MANFOURA TABENE	Conseiller municipal
07	AKOUMA Paulin	Conseiller municipal
08	TSALA TSALA Vincent	Conseiller municipal
09	NGALE Henriette	Conseillère municipale
10	BEKONO NANGA Benoît	Conseiller municipal
11	BLACKWE DIMESNA	Conseiller municipal
12	NGWEM Honoré	Conseiller municipal
13	METSIM ANGOULA	Conseiller municipal
14	NDJENKOUBA BADJA	Conseiller municipal
15	BLUM Pierre Armand Désiré	Conseiller municipal
16	KANGA Esaïe	Conseiller municipal
17	MVOYEME BIYELE	Conseiller municipal
18	BESSALA Joseph	Conseiller municipal
19	NZOCK MBOUTI Charles	Conseiller municipal
20	EMINI Emmanuel	Conseiller municipal
21	EBA'A NANGA Maximilien	Conseiller municipal
22	NDONGO NDONGO Raoul	Conseiller municipal
23	NGO YOGO	Conseillère municipale
24	MAGNE Madeleine	Conseillère municipale
25	MAÏMOUNA	Conseillère municipale

Deuxième conseil municipal (2002 - 2007)

N°	Noms et Prénoms	Fonctions
01	ABANDA MEKE Daniel	Maire
02	TSALA BINA ANDRE	1 ^{er} Adjoint au maire
03	KIDANDI KITMO	2 ^e Adjoint au maire
04	ABOH Paul	Conseiller municipal
05	ATEBA BETNA Timothée	Conseiller municipal
06	AWONO ONDOBO	Conseiller municipal
07	BEKONE BEBOE	Conseiller municipal
08	ENGADI ATEGA Flavien	Conseiller municipal
09	TINA Née NDONGO Jeanne	Conseillère municipale
10	NDO ANDA Benjamin	Conseiller municipal
11	ATEGA Jean – Jacques	Conseiller municipal
12	ATANA Née MENGUE Isabelle	Conseillère municipale
13	BLUM Armand Pierre	Conseiller municipal
14	DJINGUI KOELA	Conseiller municipal
15	EMAKO Née TSANGOU	Conseillère municipale
16	EVINA EVINA NKINDA Jacqueline	Conseillère municipale
17	MEYOBEME Jean	Conseiller municipal
18	ABA'A VANGA Maximilien	Conseiller municipal
19	ESSAGA Née BITANGOU Crésence	Conseillère municipale
20	ESSOMBA Antoine	Conseiller municipal
21	DINAMOU Richard	Conseiller municipal
22	NDI ONANA Dieudonné	Conseiller municipal
23	KINA TADJOBI Célestin	Conseiller municipal
24	YOGO Albert	Conseiller municipal
25	MBOMENA AMBARA Albert	Conseiller municipal

Premier conseil municipal (1996 – 2002)

N°	Noms et Prénoms	Fonction
01	ABANDA MEKE Daniel	Maire
02	TSALA BINA André	1 ^{er} Adjoint au maire
03	HOUTON Paul	2 ^e Adjoint au Maire
04	ABOH Paul	Conseiller
05	ATEBA BETIMA Timothée	Conseiller
06	OWONO ONDOBO	Conseiller
07	BEKONE BABOE	Conseiller
08	FOUOKOHO André	Conseiller
09	TINA née NDONGO Jeanne	Conseiller
10	NDO ANDA Benjamin	Conseiller
11	ATEGA Jean Jacques	Conseiller
12	EMINI TINA Etienne	Conseiller
13	MBIDA MVENG Jules	Conseiller
14	LAM Albert	Conseiller
15	OLINGA Albert	Conseiller
16	BESSALA Née NGONO	Conseiller
17	BESSALA EBANGA Gilbert	Conseiller
18	GUIDJIRA Moïse	Conseiller
19	OVONO NYOLO Pierre	Conseiller
20	OLINGA OLINGA Clotaire	Conseiller
21	SONA NGOH Bernard	Conseiller
22	TCHINABI DIH	Conseiller
23	MBENG EVINA	Conseiller
24	ENGOULOU YOMO	Conseiller
25	NGONDJO Jean D.	Conseiller

LISTE DES QUARTIERS DU CENTRE URBAIN DE NKOTENG

1. Quartier Doua
2. Quartier Bambou
3. Quartier Mengoubou
4. Quartier Mbezoa
5. Quartier Camp Martin
6. Quartier Andom
7. Quartier Mendibi
8. Camp Nangah
9. Centre commercial
10. Quartier Haoussa
11. Quartier Administratif

LISTE DES VILLAGES DE LA COMMUNE DE NKOTENG PAR GROUPEMENT

Groupement Nkoteng

1. Mvan
2. Nkoteng Chefferie
3. Zilli
4. Ebometende
5. Meyosso
6. Bifogo
7. Essoboutou
8. Ngamba

Groupement Ouassa Babouté

1. Bankeng
2. Avangane
3. Ndoumba
4. Meboe
5. Messeng
6. Ouassa Chefferie
7. Meganme
8. Bilone
9. Otoro
10. Mendjui

Liste des GIC de l'Arrondissement de Nkoteng actifs dans l'agriculture

N°	Dénomination	Sigle	Localisation
01	GIC Maranatha		Bankeng
02	GIC Femmes Unies Agricultrices de Bakeng	FUAB	Bankeng
03	GIC Femmes Agricultrices de Bakeng Unies	FABU	Bankeng
04	GIC ELAT		Bankeng
05	GIC Agro-pastoral d'Avangan	APAV	Avangan
06	GIC Femmes Agricultrices de Ndoumba	FAD	Ndoumba
07	GIC Espérance Agricole de Ndoumba	ESAN	Ndoumba
08	GIC Développement Yassamba Ndoumba	DYN	Ndoumba
09	GIC Agriculteurs Amis de la Terre de Ndoumba	AATN	Ndoumba
10	GIC Action Agricole de Ndoumba	AN	Ndoumba
11	GIC Pour le Progrès du Groupement de Ouassa Babouté	PROBA	Ouassa Babouté
12	GIC Association des Producteurs du Groupement de Ouassa Babouté	ASPAGROB	Ouassa Babouté
13	GICOFEM		Mvan
14	GIC MBÖN OWONDO		Mavn
15	GIC Alliance		Bilone
16	GICAEN		Nkoteng ville
17	GIC AGROPAN		Nkoteng ville
18	GIC Cultivateurs de Piment de Kombo	CUPIK	Kombo
19	GIC Fraternité		Nkoteng village
20	GIC Comité Villageois de Concertation Racines et Tubercules de Bakeng	CVC R et T	Bakeng
21	GIC Comité Villageois de Concertation Racines et Tubercules de Ndoumba	CVC R et T	Ndoumba
22	GIC Comité Villageois de Concertation Racines et Tubercules de Ouassa Babouté	CVC R et T	Ouassa Babouté
23	GIC Comité Villageois de Concertation Racines et Tubercules de Mvan	CVC R et T	Mvan
24	GIC Comité Villageois de Concertation Racines et Tubercules de Bilone	CVC R et T	Bilone
25	GIC Comité Villageois de Concertation Racines et Tubercules de Nkoteng village	CVC R et T	Nkoteng village
26	GIC Comité Villageois de Concertation Racines et Tubercules de Zili	CVC R et T	Zilli
27	GIC GAPID		Ebometende
28	GIC Sans Frontières		Nkoteng ville

Liste des associations socioculturelles

N°	Dénomination	Sigle	Responsable
01	Nkon Koa		Mme AZANG Jeannine
02	Mon Prochain		Mme BESSALA Bernadette
03	Amicale des Amis Responsables de Nkoteng	ADARENKO	Mme BEYINA Adélaïde
04	Fraternité		Mme ASSOMO Christine
05	Entente		Mme EBOGO Sabine
06	Alliance		TINA Jean Bosco
07	Oyili		Mme ONANA Pauline
08	Comité de Développement des Femmes du Groupement de Ouassa Babouté	CODEFOB	Mme MBOMENA Josephine
09	Famille Mbamoise		Mme AGUINISSAGA Sara
10	Communauté Provinciale de l'Ouest	CPO	Mme NZEUTCHO Florence
11	Prévenir		Mme OMBODOU Pauline
12	Nso Ngon		Mme NYANDJOULI Marguerite
13	Comité de Développement des Femmes de Nkoteng Chefferie	CODEF	Mme AFANA
14	Solidarité Sans Frontières		NDJOCK ALARA Fulbert
15	Association des Femmes Bassa		Mme DJON Pauline
16	Nsamba Binga		
17	Dames Apostoliques		Mme TSIMI Marie Thérèse
18	EKILBONG		Mme NDE Julienne
19	Nso Ngon		Mme BEKONE BABOE
20	AFFGOB		Mme ATEBA Catherine
21	ARYA		Mme BIMO Bernadette
22	REFRAMBAM		EDOA Achille
23	Femmes Mboum		
24	Femmes Toupouris		
25	Femmes Massa		
26	Femmes Guisga		
27	Femmes Moundang		
28	Dynamique de Doua		
29	Spécial		

PUB



Présentation

Créé en juillet 1999, Arc-En-Ciel est agréé par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation au titre d'Organisation Non Gouvernementale (ONG) le 26 novembre 2004. Arc-En-Ciel est une organisation d'appui et d'animation au développement spécialisée dans le développement social urbain et rural. Il entend soutenir l'effort des Collectivités Territoriales Décentralisées et des organisations de base qui œuvrent dans l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations des milieux défavorisés. En tant qu'opérateur et agent d'interface, Arc-En-Ciel conduit ses actions dans une optique participative en vue de l'implication de tous les acteurs concernés. Par cette approche, il favorise un transfert effectif de savoir-faire et une meilleure appropriation des réalisations. Arc-En-Ciel est une organisation reconnue comme partenaire social par :

- le Ministère de la Ville (lettre N°0070/L/MINVIL/DDU/SDIS/SGL du 22 août 2001) ;
- le Ministère des Relations Extérieures (lettre N°1774/DIPL/3/SDCNG/ONG du 04 octobre 2001) ;
- Depuis janvier 2002, Arc-En-Ciel jouit du statut consultatif auprès du comité ad hoc du financement du développement du Conseil Economique et Social des Nations Unies.

Domaines d'intervention

Les activités d'Arc-En-Ciel couvrent les domaines d'intervention suivants :

- Décentralisation et coopération décentralisée ;

- Développement local ;
- Formation et éducation ;
- Etudes sur la problématique de développement local ;
- Documentation et information des acteurs de développement ;
- Consolidation d'activités économiques.

Objectifs

- Renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Mobiliser les savoir-faire pour les mettre à la disposition des acteurs locaux, en vue de l'essor socio-économique de leurs milieux ;
- Contribuer à la promotion socio-économique des populations des milieux défavorisés ;
- Renforcer les capacités des acteurs de développement local ;
- Promouvoir les organisations de base ;
- Appuyer les initiatives socio-économiques de la lutte contre le chômage et la pauvreté ;
- Promouvoir au sein des communautés de base, la formation et l'éducation au développement durable, à la santé communauté et aux droits de l'homme.

Activités

DÉCENTRALISATION ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

En tant qu'opérateur et agent d'interface, Arc-En-Ciel apporte un appui technique aux communes en vue d'accroître leur capacité de maîtrise d'ouvrage par :

- L'élaboration des monographies et de plan communal de développement ;
- Le renforcement des capacités des élus locaux et des agents communaux ;

- L'élaboration des dossiers, mise en relation et accompagnement des partenariats de coopération décentralisée.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Arc-En-Ciel intervient comme opérateur dans la mise en œuvre des actions de développement depuis l'identification jusqu'à l'évaluation :

- Etude de faisabilité et mise en œuvre des projets ;
- Animation et mobilisation sociale ;
- Appui à la structuration des acteurs de base et mise en réseau.

En vue de la promotion d'un développement durable, Arc-En-Ciel intègre et tient compte des composantes " environnement " et " genre " dans toutes ses interventions.

FORMATION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT

Les formations organisées par Arc-En-Ciel s'adressent aux élus locaux (maires, conseillers municipaux), aux agents communaux, aux cadres techniques des ONG, aux leaders associatifs de base et aux micro-entrepreneurs. Pour cela, Arc-En-Ciel :

- Analyse des besoins de formation, conçoit des modules adaptés à la demande, organise, anime et assure le suivi post-formation ;

- Accueil des stagiaires (étudiants, élèves).

ETUDES SUR LA PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Evaluation des projets ;
- Analyse socio-économique du milieu ;
- Etudes d'impact.

DOCUMENTATION ET INFORMATION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT

- Service de documentation couvrant les domaines variés du développement ;
- Capitalisation d'expériences : rédaction d'articles et de fiches d'expériences, organisation des journées d'échanges et de restitution, création et gestion de bases de données, etc.

Consolidation d'activités économiques

Appui technique aux petits entrepreneurs à travers des services non financiers :

- La formation en gestion ;
- Le suivi accompagnement ;
- La mise en relation ;
- La recherche d'informations techniques ;
- Le diagnostic et restructuration d'entreprises.

Contacts

SIÈGE SOCIAL NATIONAL :
 BP: 13231 Yaoundé - Cameroun
 Tél. /fax: (237).22.22.48.73
 E-mail : arcenciel.as@iccnet.cm

ANTENNE EUROPE :
 Arc - En - Ciel France
 Coopération et développement avec l'Afrique
 43, Place Nicole Neuburger, Bondy, 93140, France
 E-mail : arcenciel.franceafrique@yahoo.fr

PUB

PUB